



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

"ANIMATION-PAYS" EN FAVEUR DU "CONSOMMER LOCAL" COMPTE-RENDU¹ DE LA RENCONTRE DU GROUPE BURKINA FASO

Date : jeudi 11 août 2022

Lieu : Ouagadougou (Salle de réunion de Inter-réseaux)

Table des matières

1.	Bref rappel du contexte, des objectifs et des résultats de la réunion	1
2.	Déroulement proprement dit de la réunion	2
2.1.	Session introductive : lancement de la réunion, bilan des activités et avancées dans les pays	2
2.2.	Partage d'expériences en matière d'approvisionnement des cantines scolaires par les OP2	
2.3.	Echanges autour des enjeux majeurs relatifs à l'amélioration de la participation des OP à l'approvisionnement des cantines scolaires au Burkina Faso	7
3.	Recommandations et prochaines étapes.....	9
4.	Annexes	11
	Annexe 1 : Liste des participants à la rencontre	11
	Annexe 2 : Agenda de la rencontre	12
	Annexe 3 : Recensement des initiatives d'approvisionnement des CS en circuits courts – Burkina	13

1. Bref rappel du contexte, des objectifs et des résultats de la réunion

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du processus « animation-pays » à l'échelle du Burkina Faso. Pour rappel, le processus d'animation-pays est une dynamique initiée dans le cadre du programme Pafao avec pour objectif de contribuer à une meilleure appropriation par les organisations (membres ou non) du « réseau PFAO », des enjeux et actions en faveur du « Consommer local » plutôt que le « Manger importer » ; et au renforcement des réseaux actifs en Afrique de l'Ouest dans leur action en faveur du "Consommer local" comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation. Le processus se déroule dans quatre pays en Afrique de l'Ouest que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo. Il mobilise les acteurs impliqués dans les initiatives en faveur du « Consommer local », avec un focus sur l'approvisionnement des cantines scolaires (CS) à partir des produits locaux.

La présente rencontre qui a réuni les acteurs du Burkina Faso, vise à faire un état des lieux autour du processus « animation-pays » tant au niveau régional qu'à l'échelle du pays. De façon spécifique elle vise à :

- *Présenter les activités et avancées liées au processus « animation-pays »*
- *Favoriser le partage d'expériences entre les acteurs en matière d'approvisionnement des CS*

¹ Ce compte-rendu a été préparé par Yvon SAROUMI (inter-réseaux) et Jacob KIEMA (CPF)



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

- *Echanger autour des enjeux clés liés à l'amélioration de la participation des organisations de producteurs (OP) à l'approvisionnement des CS et définir les prochaines étapes.*

En termes de résultats, il était attendu de cette réunion i) que les participants soient bien informés des activités du processus « animation-pays » et des avancées dans les autres pays ; ii) que les participants partagent entre eux leurs expériences en lien avec l'approvisionnement des CS ; iii) que les enjeux relatifs à l'amélioration de l'approvisionnement des CS par les OP soient débattus.

2. Déroulement proprement dit de la réunion

2.1. Session introductive : lancement de la réunion, bilan des activités et avancées dans les pays

Le lancement de la réunion a été marqué par différents temps clés à savoir un mot de bienvenu du représentant de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), un tour de table pour la présentation des participants présents et un rappel des objectifs et du déroulé de la journée. Spécifiquement :

- le mot de bienvenu a été prononcé par M. Eric S. OUEDRAOGO de la CPF. Prenant la parole pour une courte intervention, M. OUEDRAOGO a rappelé l'importance que revêt la question de la promotion des produits locaux de façon générale et plus spécifiquement l'approvisionnement des cantines en circuits court pour les producteurs et leurs organisations. Il mettra également l'accent sur l'importance du processus « animation-pays » qui est perçu comme une opportunité pour les différents acteurs de pouvoir échanger et partager leurs expériences, mais aussi de pouvoir construire ensemble des actions visant à faire progresser le « consommer local ».
- le tour de table a permis à chacun des participants de se présenter en donnant en plus de son identité, le nom de l'organisation à laquelle il/elle appartient ainsi que l'intérêt de son organisation en rapport avec la question de l'approvisionnement des CS en circuits courts.

A la suite du lancement de la réunion, la première session des travaux a porté sur le bilan des activités et des avancées dans les différents pays. Trois présentations ont été faites à cet effet.

- La 1^{ère} présentation faite par Jacob KIEMA (CPF) a porté sur le premier atelier régional du groupe « Animation-Pays » tenu en décembre 2021 à Dakar. [Lien vers la présentation](#)
- La 2^{ème} présentation a été déroulée par Yvon SAROUMI (Inter-réseaux) et a fait le point des différentes activités réalisées. [Lien vers la présentation](#)
- La 3^{ème} présentation a été assurée par Daouda DIAGNE². Elle a porté sur les avancées dans les autres pays concernés par le processus. [Lien vers la présentation](#)

2.2. Partage d'expériences en matière d'approvisionnement des cantines scolaires par les OP

Le partage des expériences entre les participants a porté sur les initiatives que développent les différentes organisations représentées à cette réunion, et qui s'inscrivent dans le cadre de l'approvisionnement des CS en circuits courts au Burkina Faso. Pour faciliter ce partage d'expérience, un canevas de recensement (annexe 3) avait été initialement envoyé aux organisations invitées à la réunion en vue de leur permettre de répertorier les principaux éléments

² Daouda DIAGNE, coordonnateur du processus « Animation-Pays » basé à Dakar a pu se joindre à la réunion à travers un lien Zoom mis en place à cet effet.



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

d'intérêts en lien avec leurs initiatives. Un tour de table a été fait pour permettre aux participants de prendre la parole pour partager leurs expériences. Il en ressort les éléments ci-après :

- **Les principaux produits concernés par l'approvisionnement des CS**

Les expériences décrites par les participants portent dans leur majorité sur les produits comme le riz (décortiqué et étuvé), le niébé et l'huile. En effet, ce sont ces produits qui sont commandés par les acheteurs institutionnels (que ce soit les mairies ou le MENA³) pour approvisionner les CS.

Quelques expériences évoquées par les participants portent sur l'achat de produits locaux transformés. C'est le cas par exemple avec la Fédération Nationale des Industries Agro-Alimentaires et de Transformation du Burkina (FIAB) dont certains membres en l'occurrence l'union nationale des transformatrices de manioc livrent du attiéké séché aux CS notamment dans le cadre de marché avec le MENA pour l'approvisionnement de certaines écoles dans la ville de Ouagadougou. L'attiéké séché est également acheté dans le cadre de l'initiative présidentielle « Offrir à chaque enfant en âge scolaire, un repas par jour ». A ces expériences s'ajoute celle de la structure « Commerce Général du Burkina (CGB) », qui est également membre de la FIAB et qui a des expériences de livraison de la semoule de maïs dans les CS. La CGB s'investit dans la commercialisation des céréales. Elle soumissionne à différents marchés institutionnels et travaille en collaboration avec des OP pour honorer ces marchés.

Pour finir, les participants ont fait remarquer que des initiatives sont en cours en vue de favoriser l'intégration des produits maraichers dans la liste des produits demandés pour les CS. Il s'agit principalement de processus de sensibilisation des acteurs des collectivités locales sur l'importance d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas proposés aux apprenants dans les écoles notamment à travers des produits diversifiés dont les produits maraichers.

- **Les types de contrat/modalité à travers lesquels les achats sont réalisés au profit des CS**

Concernant les types de contrat à travers lesquels les approvisionnements des CS en produits locaux sont réalisés par les OP, deux principales modalités sont ressorties des différentes expériences décrites par les organisations. Il s'agit des contrats d'achat gré à gré (ou encore convention directe), et des contrats à la suite des appels d'offres (AO). Pour les participants, les conventions gré à gré qui sont autorisées par les textes en vigueur sont plutôt favorables à la participation des OP à l'approvisionnement des CS, comparativement aux AO qui présentent nombre de contraintes et qui désavantagent les OP.

Notons également que certaines expériences ont fait mention des contrats de sous-traitance notamment dans le cadre des marchés d'approvisionnement en lots groupés. Par exemple, dans l'expérience décrite par Fert, la Coopérative Agricole du Passoré (CAP/Yako) qu'elle accompagne est spécialisée dans la production du niébé et a sous-traité avec l'union provinciale des professionnels agricoles (UPPA) Bemba de NAYALA (ex UGPCER : Union des Groupements des Producteurs Céréaliers du Nayala) pour fournir du riz en vue de la livraison des vivres dans les localités de Kouigny et Gossina (Boucle du Mouhoun) et Fada (région de l'Est).

La sous-traitance est également utilisée par l'UNPRB qui travaille depuis 2016 dans l'approvisionnement des CS d'abord avec le MENA, puis avec les mairies depuis le transfert de compétence aux communes. Plus spécifiquement, l'UNPRB contractualise avec les mairies pour

³ Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

l'approvisionnement des CS en riz, niébé et huile végétales (lots groupés). Elle se charge de la mobilisation du riz notamment à travers la collecte auprès de ses membres ; puis sous-traite avec d'autres organisations pour la collecte du niébé et de l'huile. Plus spécifiquement, l'UNPRB a eu des expériences de sous-traitance avec l'union nationale des producteurs de niébé et la FEPA-B pour le niébé, et avec la SN-CITEC pour l'huile.

En dehors des cas de collaboration entre OP pour approvisionner les CS, la sous-traitance est également utilisée par certaines structures commerciales qui désirent collecter des produits locaux auprès des OP. Des expériences en lien avec ce cas de figure (structures commerciales et OP) sont en cours dans la région des Hauts Bassins et des Cascades. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une initiative⁴ de la CPF à travers laquelle un réseau des acteurs impliqués dans les marchés institutionnels de la région notamment les producteurs (et leurs organisations), les OSC notamment la ligue des consommateurs, les transporteurs, les commerçants etc., est mis en place. A travers ce réseau, les acteurs échangent et collaborent pour répondre aux marchés institutionnels dont ceux visant à approvisionner les CS.

En définitive, il ressort que la modalité de sous-traitance démontre la capacité et la volonté de collaboration qui existent au niveau des OP en matière de mutualisation des efforts pour répondre aux marchés institutionnels. Elle constitue également une opportunité pour les OP de « petite taille » de pouvoir prendre part à l'approvisionnement des CS en apportant leur contribution soit à d'autres OP soit à des structures commerciales. Il s'agit donc d'une alternative pertinente à la stratégie de rivalité qui est généralement observée dans le cadre des soumissions aux AO.

- **Des appuis- accompagnements apportés aux OP par des organisations partenaires**

Les OP bénéficient de la part de différentes organisations, des appuis et accompagnements qui visent à améliorer leurs capacités à prendre part aux marchés institutionnels dont ceux en lien avec l'approvisionnement des CS. Quelques-unes des initiatives dans lesquelles s'inscrivent ces appuis sont décrites ci-dessous :

- ➔ **Fert** : L'initiative de Fert en lien avec l'appui à l'approvisionnement des CS en circuits court s'inscrit dans le cadre de sa mission d'appui aux OP en matière de promotion et de commercialisation des produits agricoles en l'occurrence le niébé et riz. Il ne s'agit pas d'une initiative rattachée à un projet ou un financement spécifique. Elle s'est déroulée en 2020 et en 2021 avec la Coopérative Agricole du Passoré (CAP/Yako). Les principales activités mises en œuvre par Fert dans le cadre de cette initiative ont porté sur la sensibilisation des OP, et des formations relatives aux bonnes pratiques de production, collecte, tri, stockage etc., pour disposer de produits de qualité à mettre en marché auprès des acheteurs institutionnels. Il y a également des formations sur les approches de prospection de marchés ainsi que sur les techniques de négociation et de contractualisation. Dans le cadre de ces appuis, l'accent est mis sur les acteurs comme les mairies pour l'approvisionnement des CS ainsi que sur les casernes, et les services en charge des restaurants universitaires.
- ➔ **APROSSA** : L'initiative de APROSSA en lien avec l'approvisionnement des CS en circuits courts s'inscrit dans le cadre d'un projet mis en œuvre dans la région du Centre Nord du Burkina, plus précisément à Boulsa. Ledit projet qui porte sur la filière niébé est mis en œuvre depuis 2020 et bénéficie d'un appui du CFSI dans le cadre du programme PAFAO. Il a été construit sur

⁴ Il s'agit du Projet d'appui à la résilience des femmes en Afrique de l'Ouest (Parfao)



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

des dynamiques qui existaient en matière de marchés institutionnels. En effet, les marchés institutionnels visant à la fourniture des denrées alimentaires constituent des opportunités de commercialisation pour les OP ; et des initiatives de plaidoyer sont développées pour faciliter l'accès des OP à ces marchés. Afrique Verte qui est dans la dynamique d'appui à la commercialisation des produits agricoles accompagne plusieurs OP à accéder à ces marchés. Ces OP ont des expériences d'approvisionnement avec le PAM ou encore le CRS. Entre autres activités développées dans le cadre du projet, il y a la mise en relation des OP avec des acheteurs institutionnels tels que les mairies pour l'approvisionnement des CS. Les 1^{ères} expériences réalisées avec les mairies dans le cadre du projet ont été très concluantes. Les livraisons ont été faites suivant le calendrier indiqué ; et les acteurs étaient tous satisfaits.

- **Les contraintes majeures rencontrées dans le cadre de l'approvisionnement des CS**

Le partage des expériences sur les initiatives des différents acteurs présents à la réunion a également permis de mettre en débat les contraintes rencontrées par les organisations dans le cadre des marchés d'approvisionnement des CS. Il en ressort principalement :

- **Les difficultés des OP à prendre part aux marchés lorsque qu'il s'agit d'appels d'offres :** La modalité d'approvisionnement par appels d'offres généralement utilisée par les mairies présente d'énormes contraintes qui limitent la participation des OP. En effet, dans le cadre de ces appels, les pièces administratives exigées aux soumissionnaires ne tiennent pas forcément compte des OP. C'est le cas par exemple de l'exigence du numéro IFU dont les OP ne disposent pas. A cela s'ajoute le fait que les appels d'offres portent sur les lots groupés (riz, niébé, huile) et sur des volumes assez conséquents. Le recours aux lots groupés par les mairies dans le cadre des appels d'offres pour l'approvisionnement des CS, impose alors aux OP d'être en capacité de pouvoir fournir différentes spéculations. Ce qui n'est pas toujours évident notamment pour les OP qui sont spécialisées sur une spéculation donnée, et celles dont les capacités de collecte des produits sont relativement limitées. Ces différents éléments constituent des barrières qui entravent la participation des OP à l'approvisionnement des CS.
- **Les retards de paiements après exécution des marchés :** Il s'agit d'une difficulté récurrente dans les marchés institutionnels de façon générale et plus spécifiquement en matière d'approvisionnement des CS. Dans le cadre de l'initiative décrite par Fert, cela a particulièrement affecté les dynamiques au niveau des coopératives, parce que la confiance des producteurs vis-à-vis de leurs organisations a été sérieusement entachée. Il faut noter que cette difficulté soulève également la faible capacité financière dont disposent les OP notamment pour préfinancer la collecte des produits au niveau de leurs membres. Face à cette question, les organisations développent différentes stratégies. Au niveau de APROSSA par exemple, les institutions de microfinance sont mises à contribution pour faciliter l'accès aux crédits pour les producteurs, qui disposent d'une partie des fonds en attendant que les remboursements se fassent par les mairies. Ce qui permet d'amoindrir les chocs en lien avec les retards de paiements. L'UNPRB dispose également d'un mécanisme de facilitation de l'accès aux crédits pour ses membres auprès de Coris Bank. Ainsi, sur la base des contrats signés avec l'UNPRB, les producteurs peuvent bénéficier d'un crédit auprès de la banque pour mobiliser les produits. Toutefois, pour l'ensemble des participants, l'une des solutions pour réduire/lever les contraintes qui découlent de ces retards de paiements est relative à la mise en place d'un mécanisme de paiements échelonnés ou par tranche aux OP.



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

- **Les problèmes liés aux prix rémunérateurs pour les producteurs :** Dans la perspective de pouvoir faire des économies et/ou en raison des enveloppes relativement faibles dont elles disposent pour les CS, certaines mairies ne proposent pas des prix rémunérateurs aux producteurs de leur localité en dépit du fait qu'elles ont conscience de la meilleure qualité des produits. Par exemple, les OP avec lesquelles Fert travaille produisent du niébé de très bonne qualité. L'itinéraire technique est rigoureusement suivi jusqu'à la récolte. Les traitements sont faits à temps et dans les conditions. Fort de cela, il n'est pas du tout avantageux pour le producteur de céder son stock au même prix que le commerçant dont le produit est de moindre qualité. En conséquence, les communes préfèrent se tourner vers les commerçants pour s'approvisionner à des prix bas. Il ressort que **la plupart des échecs des commerçants dans l'approvisionnement des CS sont liés à une confusion sur le prix et la qualité.** Par exemple quand les commerçants contractent pour du riz local au prix du riz importé, ils sont souvent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements, juste parce que le riz local qui est de meilleure qualité, est plus cher que le riz importé. Face à cette question, APROSSA recommande de conduire des négociations avec les mairies en amont du lancement des marchés. Ces négociations permettent de convaincre les autorités communales sur la qualité des produits et sur l'intérêt de s'approvisionner au niveau local. A travers les négociations, il est déjà arrivé que les mairies révisent à la hausse leur prix afin de pouvoir se faire livrer par les OP.
- **Les difficultés d'accès à l'information pour les OP et les organisations d'appui :** Dans certaines localités, l'accès à l'information pose véritablement problème aussi bien pour les OP que pour les acteurs qui les accompagnent. Pourtant les budgets disponibles au niveau des communes pour les CS ne sont pas censés être secret. Il en est de même pour la mercuriale des prix. Face à cela, différentes astuces sont développées pour gagner la confiance des acteurs des communes. Par exemple, pour faciliter également la connaissance des mairies en ce qui concerne les capacités des OP qu'elle accompagne, APROSSA Afrique verte prend l'initiative d'associer les autorités locales dans le cadre de la tenue des activités de son projet. Cela permet d'établir progressivement un climat de confiance entre les autorités et les producteurs.
- **Les conflits d'intérêt du fait de la multiplicité des acteurs engagés dans les marchés institutionnels :** En raison du flux financier important que représentent les marchés institutionnels, ces derniers attirent l'attention de tout le monde. Des acteurs qui ne sont même pas du domaine et qui non pas de production, s'improvisent en fournisseurs de denrées alimentaires. Il y a des localités où ce sont les maires qui sont eux-mêmes commerçants et fournisseurs des écoles dans leur localité. Dans ces situations, il est difficile pour les OP d'accéder à ces marchés parce que les conflits d'intérêts sont importants.
- **Les obligations fiscales :** La législation en vigueur impose à tout fournisseur de l'Etat, un enregistrement de son contrat auprès du service des impôts avant même exécution. Cet enregistrement est fait à 3% du montant du contrat dans le cadre des marchés institutionnels. Les participants estiment que cette opération qui donne parfois lieu à des complications (notamment des retards dans le traitement par l'administration publique ; ces retards qui occasionnent des pénalités de 100% que les OP doivent payer), n'est pas en faveur des OP dans la mesure où il s'agit d'une imposition à l'image de celle faite aux structures commerciales.

Pour les participants, les producteurs, avec l'appui des organisations qui les accompagnent sont en mesure de faire évoluer les pratiques dans le domaine de l'approvisionnement des CS et de lever ces différentes contraintes. Pour ce faire, il faut de la vision et de l'engagement de la part des



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

acteurs. Par exemple, il y a des membres de certaines OP qui sont des conseillers municipaux dans leurs localités. A ce titre, ces derniers siègent donc au conseil communal et ont la capacité de plaider pour une meilleure prise en compte de leurs organisations dans l'approvisionnement des CS. Malheureusement, les pouvoirs dont disposent ces acteurs sont mal exploités et le plus souvent à des fins politiques.

2.3. Echanges autour des enjeux majeurs relatifs à l'amélioration de la participation des OP à l'approvisionnement des cantines scolaires au Burkina Faso

Pour aborder le point sur les enjeux majeurs relatifs à l'amélioration de la participation des OP à l'approvisionnement des CS, les participants ont commencé par mettre en exergue les avancées constatées dans le domaine des marchés d'approvisionnement des CS, puis les obstacles majeurs et les solutions pouvant permettre de faire progresser la participation des OP à ces marchés.

a. Des avancées à noter dans le domaine de l'alimentation scolaire au Burkina Faso

En matière d'avancées, l'on peut retenir :

- **La facilité offerte aux OP de collaborer avec les communes à travers les conventions directes :** Dans le cadre des marchés d'approvisionnement des CS, les mairies ont la possibilité de signer des conventions directes (gré à gré) avec les OP pour s'approvisionner. Cette facilité dont dispose les OP de pouvoir collaborer directement avec les mairies est le fruit des initiatives de plaidoyer à l'endroit des autorités et de l'expérience concluante réalisée par le MENA avec la CPF, le CIR-B et l'UNPRB en 2016 et qui a porté sur la livraison de plus de 7.000 tonnes de riz dans plusieurs communes. A travers cette avancée, les participants apprécient la volonté politique des autorités quant à la prise en compte des OP dans les achats institutionnels et plus largement en lien avec la promotion des produits locaux.
- **L'existence de textes et autres cadres incitatifs pour l'approvisionnement des CS par les OP :** Les textes en question sont entre autres la lettre circulaire, l'arrêté du 1^{er} ministre, les différentes initiatives notamment l'initiative présidentielle, etc... Ce sont des éléments qui favorisent une meilleure participation des OP à l'approvisionnement des CS.
- **La mobilisation de plus en plus forte des acteurs autour de la question des CS :** La question de l'approvisionnement des CS est une question abordée au plan national qui suscite une forte implication/mobilisation des acteurs. De plus en plus de partenaires accompagnent les OP pour l'amélioration de leur participation à l'approvisionnement des CS à travers le renforcement des capacités pour une offre en quantité et en qualité des produits (notamment avec la mise en place des magasins et des équipements) ; des lignes budgétaires sont mises à la disposition des mairies par l'Etat pour approvisionner les CS. Tout cela traduit le fait que l'alimentation scolaire s'inscrit au rang des priorités au niveau national, avec une implication aussi bien des acteurs nationaux que des partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds, organisations humanitaires, ONG, etc...).
- **Le renforcement de la confiance entre les acteurs des OP et d'autres organisations :** Ceci traduit que la collaboration des acteurs dans le cadre de l'approvisionnement des CS a favorisé le renforcement de la confiance entre ces acteurs.



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

- **L'existence des OP et des faitières qui ont une maîtrise de plus en plus croissante du secteur :** De plus en plus d'OP font l'expérience des marchés institutionnels et de l'approvisionnement des CS. Actuellement il y a des OP qui ont une parfaite maîtrise des réalités et des enjeux dans le domaine. Ce qui apparaît aux yeux des participants comme un avantage, sur lequel il faut capitaliser. Ces connaissances des réalités dont disposent les acteurs peuvent servir à conduire des plaidoyers à l'endroit des autorités avec des arguments basés sur des évidences.
- **La promotion des produits locaux et des produits transformés :** Des avancées ont également été observées par les participants en ce qui concerne la question de la promotion des produits locaux de façon générale. Ils estiment que l'alimentation scolaire a contribué à améliorer la production agricole ainsi que l'offre et la disponibilité en produits locaux. Elle a également contribué à améliorer la collaboration entre les OP notamment à travers la mutualisation des efforts aussi bien pour la production, mais plus en lien avec la mise en marché. Cela a globalement contribué à améliorer la promotion des produits locaux au niveau du pays. Les CS ont également contribué à la promotion de produits locaux transformés.

b. Des enjeux majeurs et solutions à apporter pour y répondre

Selon les participants, 5 axes/enjeux majeurs se dégagent lorsqu'ils analysent l'environnement de l'approvisionnement des CS par les OP au Burkina Faso avec un focus autour des obstacles. Dans la perspective de la formulation d'une feuille de route dont la finalité serait l'amélioration de la participation des OP à l'approvisionnement des CS, les participants ont émis des idées de solutions ou leviers à actionner pour chacun des axes. Il s'agit notamment de :

- ➔ **Le manque de vision à long terme des acteurs (Etats et collectivités locales) quant aux CS**
 - Promouvoir des cadres de concertations multi acteurs en vue la définition d'une vision partagée des acteurs concernant la pérennisation des CS
 - Accompagner les collectivités territoriales à définir les mécanismes visant à mobiliser les ressources propres à mettre à la disposition des CS.
 - Susciter des rencontres de réflexion entre les acteurs (Etats, PTF, mairies, etc..) sur les stratégies de durabilité des CS
 - Développer des actions de plaidoyer à l'endroit de l'Etat pour l'augmentation des budgets alloués au CS dans les communes
- ➔ **L'absence de Loi pour régir le secteur de l'approvisionnement des CS.**
 - Evaluer la mise en œuvre de l'arrêté du 1^{er} ministre afin de disposer des éléments d'évidences pouvant nourrir les actions de plaidoyer.
 - Développer des actions de plaidoyer pour l'élaboration d'une Loi accompagnée des décrets d'application. Le plaidoyer pourrait s'appuyer sur le processus entrepris en 2021 par l'UNPRB et à travers lequel une délégation des élus d'OP avait rencontré la commission « Environnement et Développement durable » de l'assemblée nationale. Cette rencontre avait pour objectif d'exposer aux députés, les difficultés que rencontrent les OP dans le domaine des marchés institutionnels. Le processus avait été interrompu en raison du coup d'Etat de Janvier 2022.
- ➔ **L'absence de mécanisme de suivi de la mise en application des textes qui existent**
 - Mettre en place un groupe de veille et de suivi citoyen sur le fonctionnement des CS et sur la mise en application des textes en vigueur



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

- Faire des plaidoyers pour la mise en place de mécanisme de suivi des mesures prises
 - Inciter à l'application effective des textes par des sanctions
- ➔ **Les contraintes administratives, techniques et financières qui entravent la participation des OP à l'approvisionnement des CS**
- Mettre en place des cadres de dialogue au niveau communal réunissant les OP et les autres acteurs impliqués (les collectivités territoriales) pour réfléchir sur :
 - o les modalités d'allègement des procédures administratives pour les OP. Il existe différentes modalités d'achats dont certaines sont particulièrement favorables aux OP.
 - o les mécanismes pour réduire les délais de paiement après exécution des marchés.
 - Améliorer le partage des informations relatives aux CS en :
 - o Sensibilisant les différents acteurs notamment les acteurs mairies sur l'importance de rendre disponible les informations et documents portant sur les CS, à travers les affichages mais aussi les sessions de rééditions de comptes ouvertes aux populations
 - o Renforçant les capacités des acteurs des OP sur la recherche d'information
- ➔ **L'insuffisance d'organisation au niveau des OP**
- Accompagner les OP pour une régularisation suivant la loi OHADA. Les participants estiment que les OP formalisées suivant cette loi ont de meilleures capacités pour répondre aux marchés institutionnels.
 - Améliorer les capacités des OP à répondre aux marchés institutionnels avec les mairies à travers le renforcement de capacités en lien avec :
 - o les itinéraires techniques (pour une production en quantité et en qualité)
 - o les techniques de prospection de marchés, de négociation et de contractualisation.

3. Recommandations et prochaines étapes

Sur la base de leurs expériences et des échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion, les participants ont formulé différentes recommandations à l'endroit des acteurs impliqués dans l'alimentation scolaires au Burkina Faso.

➔ **A l'endroit des acteurs étatiques (ministères, collectivités territoriales, etc...)**

- **Mettre en place des canaux efficaces de diffusion/partage des informations :** La question de l'accès des OP aux informations concernant les marchés institutionnels de façon générale et ceux en lien avec l'approvisionnement des CS est capitale. Pour ce faire, il importe de mettre en place des mécanismes et des canaux afin de permettre aux OP (aussi bien les élus que les producteurs à la base) d'accéder à ces informations. Il importe également que les séances de redevabilité qu'organisent les mairies soient ouvertes aux différents acteurs de la commune et permettent aux OP de s'informer aussi bien des budgets que des dépenses allouées aux CS.
- **Susciter la mise œuvre effective des mesures et des sanctions en cas de non-respect :** Face aux contraintes qui limitent la participation des OP à l'approvisionnement des CS, il faut des mesures avec des sanctions claires. Il faut veiller à la mise en œuvre effective de ces sanctions afin que les différents acteurs changent de comportement et prennent leurs responsabilités. Les autorités ont un grand rôle à jouer à ce niveau. Il faut noter tout de



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

même que les sanctions existent et que les textes sont clairs. La question se situe au niveau de la mise en applications. Les OSC ont le devoir d'attirer l'attention des autorités sur ces situations et sur la mise en œuvre des mesures et des sanctions prévues.

→ A l'endroit des OP :

- **Cibler des acteurs clés pour le plaidoyer :** Dans le cadre des initiatives de plaidoyer, il faut cibler les acteurs étatiques tels que les ministères de tutelle en l'occurrence le MENA, le ministère de l'administration territoriale et le ministère de l'économie et des finances. Les acteurs tels que les services en charge des restaurants universitaires, les casernes etc... sont également intéressants à mobiliser.

→ A l'endroit des partenaires techniques et financiers

- **Promouvoir le partage d'expériences et de connaissances entre les acteurs (notamment les mairies) :** Il s'agira de faciliter les échanges entre les mairies afin qu'elles puissent s'inspirer mutuellement. Concrètement, les mairies qui ont fait expériences concluantes avec les OP peuvent être recensées et mise en relation avec les autres mairies pour partager leurs expériences.
- **Capitaliser les expériences réussies pour sensibiliser davantage d'acteurs :** Les leçons apprises des expériences réussies en matière d'approvisionnement des CS par les OP sont importantes à documenter. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre des processus de capitalisation portant sur ces différentes expériences en vue de tirer les enseignements nécessaires pouvant aider à sensibiliser les autres acteurs. C'est dans ce sens que la base de données sur initiatives développées par les membres du groupe « Animation-Pays » est importante à constituer.

En termes de prochaines étapes les participants ont retenu les points ci-après :

- **Poursuivre le recensement des initiatives des organisations dans le domaine l'approvisionnement des CS par les OP :** Le partage d'expériences entre les participants a été un moment important de cette réunion. Cela a permis aux uns et aux autres de s'imprégner des réalités et des solutions développées face aux différentes contraintes. Les participants ont pris la décision de continuer à partager leurs expériences et ont proposé que les fiches de recensement des initiatives soient renseignées par chaque organisation qui la transmettra à la CPF qui pourra les compiler avec l'appui de Inter-réseaux. Cette base sera continuellement enrichie avec des nouvelles expériences. Ce qui permettra d'avoir une vue assez globale des initiatives qui sont développées par les organisations.
- **Inciter un processus de réflexion et planification des actions de plaidoyer :** Les participants ont proposé qu'une prochaine rencontre soit initiée pour commencer à structurer les idées qui ont été énoncées lors de la présente réunion, pour élaborer une feuille de route. Cela permettra également de dégager les actions prioritaires à fort impact à développer en termes de plaidoyer à l'endroit des acteurs étatiques et les PTF; et aussi de préciser les responsabilités des acteurs impliqués. Ils estiment qu'il serait intéressant que les moyens soient mobilisés afin de pouvoir faire participer à cette rencontre, les acteurs résidents hors de Ouaga et qui sont impliqués ou qui portent des dynamiques en lien avec le sujet.



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

4. Annexes

Annexe 1 : Liste des participants à la rencontre

N°	Nom et prénom	Structure	Adresse mail	Téléphone	Fonction/Titre
1	Sirile W. SAWADOGO	APROSSA Afrique Verte	afriqueverte.centreest@gmail.com	75 20 43 43	Animateur / Formateur
2	Emouan BASSOLE	Commerce Général du Burkina (CGB)	-	76 58 76 44	
3	Jacob KIEMA	Confédération Paysanne du Faso (CPF)	jkiema@cpf-bf.org	71 05 91 01	Conseiller National aux Initiatives Économiques des OP
4	Eric S. OUEDRAOGO	Confédération Paysanne du Faso (CPF)	eric10cpf@gmail.com	70 70 20 22	Animateur/Formateur endogène
5	Etienne T. DOLY	Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP)	-	75 91 13 19	Chargé de communication
6	Agathe GUISSOU	Agri-agence FERT	fert.aguissou@gmail.com		Représentante Pays
7	Jules N. OUEDRAOGO	Agri-agence FERT	fert.nomdojules@gmail.com	61 07 33 18	Coordonnateur Niébé
8	Gustave S. HEMA	Fédération des Sociétés Coopératives des Professionnels Agricoles du Burkina (FESCOPAB)	sassambagustavehema@gmail.com	70 99 84 33	Responsable Suivi-évaluation
9	Richard DA	Fédération Nationale des Industries Agro-Alimentaires et de Transformation du Burkina (FIAB)	-	62 88 21 35	Chargé de programme
10	Maimouna OUEDRAOGO	Union nationale des producteurs de Riz du Burkina (UNPR-B)	unpr_b@yahoo.fr	70 23 96 85	Secrétaire Permanente
11	Yvon SAROUMI	Inter-réseaux Développement rural	yvon.saroumi@inter-reseaux.org	77 79 69 49	Chargé de mission

PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

Annexe 2 : Agenda de la rencontre

Horaires	Sessions/Activités/Responsables
08H30 - 09H00	Accueil et installation des participants
09H00 - 09H30	<p style="text-align: center;">Lancement de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> Mot de bienvenu (CPF) Présentation des participants (Tour de table) Rappel des objectifs et du déroulé de la journée (Inter-réseaux)
09H30 - 10H30	<p style="text-align: center;">Bilan des activités réalisées dans le cadre du processus « Animation-Pays » et avancées dans les différents pays</p> <ul style="list-style-type: none"> Rappel des activités réalisées (Inter-réseaux) Présentation des éléments issus de la rencontre régionale de Dakar en Décembre 2021 (CPF) Présentation des avancées clés dans les autres pays <ul style="list-style-type: none"> – Bénin : Joukov DAHOUE (PNOPPA) – Sénégal et Togo : Daouda DIAGNE (Inter-réseaux/CFSI) Echange (questions-réponses) avec les participants
10H30 - 10H45	Pause-café
10H45 - 12H45	<p style="text-align: center;">Partage des expériences des acteurs du Burkina Faso</p> <ul style="list-style-type: none"> Tour de tables sur les initiatives des participants et de leurs partenaires en lien avec l'approvisionnement des cantines scolaires Temps d'échanges (débat) entre les participants autour des avancées en lien avec l'approvisionnement des cantines scolaires <p style="text-align: center;">Echanges autour des enjeux majeurs relatifs à l'amélioration de la participation des OP à l'approvisionnement des cantines scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Recensement et caractérisation (description) des enjeux Quelles solutions ? Quels leviers actionner ? Quels acteurs mobiliser ? <p style="text-align: center;">Prochaines étapes</p>
12H45 - 14H00	Pause-déjeuner et Clôture



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

Annexe 3 : Recensement des initiatives d'approvisionnement des CS en circuits courts – Burkina

(Canevas à destination des participants à la rencontre du Groupe Animation-Pays Burkina)

Dans le cadre de la rencontre du Groupe Animation-Pays (Burkina Faso), il est prévu un temps d'échange sur les initiatives portées par les participants en lien avec l'approvisionnement des cantines scolaires. Le tableau ci-dessous vise à recenser en amont ces initiatives et permettre de disposer des éléments pour animer ce temps d'échange lors de la rencontre. Les participants sont priés de remplir ce canevas et de le faire parvenir au plus tard le 09 Aout pour consolidation et exploitation en vue de la préparation de la réunion.

Sujets	Réponses
Nom de l'organisation	
Intitulé de l'initiative d'approvisionnement des cantines	
Nom du porteur de l'initiative	
Acteurs/partenaires impliqués	
Année de démarrage (ou de mise en œuvre de l'initiative) - Durée	
Zone d'intervention	
Principales activités réalisées dans le cadre de l'initiative	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées face aux difficultés rencontrées	
Les enjeux et défis liés à l'approvisionnement des cantines scolaires	
Quels sont les leviers à actionner pour répondre à ces enjeux	
Autres recommandations pour améliorer l'approvisionnement des cantines scolaires	